

# *L'Echo Lafitolaïs*

Le bulletin d'information de la Commune de Lafitole

Janvier 2018



*Notre nouvelle mairie avec la devise  
« Liberté, Egalité, Fraternité »*

*Bonne* **ANNÉE 2018**

## **L' Edito du Maire**

*Chers Amis Lafitolais*

La nouvelle année 2018 est déjà là. Les années se suivent et nous passons au travers sans même prendre le temps de souffler... Ainsi va la vie ! Comme à l'accoutumée, ce bulletin municipal va vous rendre compte du travail municipal et de réalisations récurrentes (voirie, forêt, bâtiments communaux...) qui sont toujours préoccupantes.

Aujourd'hui, il nous faut compter également avec le travail communautaire qui impacte notre train de vie et nous oblige à réfléchir sur les enjeux à venir. Sans écarter la Commune, premier maillon de notre République, force est de constater que ses prérogatives en matière de gestion économique, éducation, environnement, d'occupation des sols diminuent d'années en années pour basculer vers l'intercommunalité (EPCI).

La loi NOTRe du 7 août 2015 a redéfini la Nouvelle Organisation Territoriale de la République. L'année 2017 a vu l'agrandissement du territoire intercommunal avec la fusion des Communautés de Communes, l'élargissement de ses compétences obligatoires et par répercussion l'affaiblissement des communes membres.

De nombreux défis y sont abordés : **compétence économique et développement** (Biotricity / ZI, léguminerie à l'ancien Super U ...), **compétence scolaire, extrascolaire et petite enfance** (notre école est désormais communautaire), **compétence environnementale** : collecte et traitement des déchets (redevance incitative), **compétence santé** (accueil de médecins), **compétence urbanistique** (notre POS devient caduc fin 2019 et sera remplacé par un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)). Bien d'autres domaines encore : la voirie communale où une partie est définie d'intérêt communautaire, le sport (les piscines publiques), le numérique, la culture, le tourisme ...

Au vu des décisions prises par nos dirigeants, il y a tout lieu de craindre pour l'existence future de nos communes rurales. Le train est en marche... Rien ne sert de rester à quai, d'où l'importance de siéger dans ces nouvelles instances (EPCI) afin de faire entendre et de prendre en considération les problématiques locales pour améliorer le bien de tous. Tels sont les enjeux de demain.

Ceci étant dit, j'adresse un remerciement à tous les services, toutes les associations ainsi qu'aux conseillers municipaux qui, tout au long de l'année, animent notre commune avec dévouement. Quelles que soient leurs spécialités, ils n'ont qu'une envie : faire partager leur passion.

2018 vient d'éclorre ! C'est la période des souhaits. Je vous souhaite mes meilleurs vœux à vous et vos familles, beaucoup de santé et de réussite pour tous ceux qui étudient ou entreprennent, du bonheur et de l'espérance pour tous. Qu'un sourire radieux puisse venir illuminer le visage de chacun !

Enfin, je vous invite à parcourir ce nouvel exemplaire du journal municipal. Bonne lecture !

**Christian DUBERTRAND**

« Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns.

Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier.

Je vous souhaite des passions, je vous souhaite des silences,  
Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants.  
Je vous souhaite de respecter les différences des autres, parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir.

Je vous souhaite de résister à l'enlèvement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque,

Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer à la recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour, car la vie est une magnifique aventure et nul de raisonnable ne doit y renoncer sans livrer une rude bataille.

Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable. »

*Vœux de Jacques BREL, le 1er janvier 1968 sur les ondes d'Europe.*



# L'Echo du Conseil Municipal

## 1 - La Mairie

Les horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi : 15h00 – 19h30    Mercredi : 8h30 – 12h 30    Jeudi : 15h – 19h    Vendredi : 14h – 18h  
Téléphone : 05-62-96-41-47    Mail : [mairie.lafitole@wanadoo.fr](mailto:mairie.lafitole@wanadoo.fr)

**Philippe GARCIA**, notre agent d'entretien, est parti à la retraite le 1<sup>er</sup> avril 2017. Suite au travail d'une commission de recrutement, la mairie a embauché en CDD **Michel LEBRUN** le 18 avril. La volonté de la municipalité est de le titulariser. Pour ce faire, la collectivité est obligée de le nommer comme stagiaire durant un an. La titularisation sera possible après cette année. Michel LEBRUN est donc engagé dès le 1<sup>er</sup> décembre 2017 comme Adjoint Technique Territorial stagiaire à temps complet (35 heures / semaine).



*Bienvenue à Michel LEBRUN, notre nouvel employé communal.*

## 2 - L'Ecole

Jusqu'en juin, l'école comptait 38 élèves répartis dans deux classes : 21 élèves de la petite section au CP avec **Marjorie PELAEZ** et 17 élèves du CE1 au CM2 avec **Marie FAVRE**.

Enorme bouleversement à l'école de Lafitole depuis septembre !!! Un **RPI**, un **regroupement pédagogique intercommunal**, a vu le jour entre les écoles de **Lafitole**, de **Liac** et de **Monfaucon**.

Ce RPI a fait l'objet de plusieurs réunions en amont avec l'inspection académique, Monsieur Frédéric RE, le président de la Communauté des Communes Adour Madiran (CCAM), les parents d'élèves et le conseil municipal.

Tout est parti de la fermeture de l'école de Gensac qui n'avait que 5 élèves et qui appartenait au RPI Liac et Monfaucon. Des négociations ont eu lieu avec la DASEN, Directrice académique des Services de l'Education nationale, et la CCAM pour réorganiser les écoles sur notre territoire mais en contrepartie, l'inspection académique maintenait les postes d'enseignants pendant les trois années à venir. Les objectifs étaient les suivants :

- Maintenir l'offre scolaire sur tout le territoire.
- Proposer aux élèves les meilleures conditions pour les apprentissages
- Anticiper sur de futures mesures de carte scolaire

Résultat : le poste d'enseignant de Gensac a été conservé et nommé à Rabastens pour dédoubler une classe surchargée. Les élèves de maternelle sont envoyés à Liac qui possède une structure spécifique avec des locaux neufs appropriés (dortoir, cantine, salle de jeux ...). Les élèves du cycle 1 (Grande section) et du cycle 2 (CP, CE1, CE2) sont à Lafitole et ceux du cycle 3 (CM1 et CM2) sont à Monfaucon. Des navettes sont mises en place pour accompagner les élèves qui se déplacent sous la surveillance de **Marie Ange**.

Cette nouvelle organisation a des avantages : les élèves de maternelle bénéficient d'une structure vraiment adaptée dans l'école de Liac. Les enseignantes ont beaucoup moins de niveaux (deux au lieu de quatre) et peuvent mieux s'occuper des élèves, notamment ceux qui sont en difficultés.

Le seul inconvénient est le transport qui a un coût pour la CCAM et les parents ; ceux-ci paient une participation en fonction du quotient familial.

Les enfants sont, paraît-il, contents de prendre le bus même si ces déplacements peuvent les fatiguer. Il règne une bonne ambiance car les enfants sont ravis d'être à la garderie : ils peuvent jouer entre eux ou avec des jeux qui sont à leur disposition.

Les parents, dans l'ensemble, ne sont pas mécontents. Ils ont compris le fonctionnement du système et les enseignantes n'ont aucun retour négatif à propos de cette nouvelle distribution.



*Arrivée des élèves à Lafitole et à Monfaucon*

**Marjorie PELAEZ** s'occupe de la grande section de maternelle (10 élèves) et du CP (7 élèves) : si vous comptez bien, cela fait en tout 17 élèves ! **Isabelle BELLARDI** seconde Marjorie Pelaez en tant qu'ATSEM et s'occupe aussi de la garderie, le matin.

Quant à **Marie FAVRE**, toujours directrice de l'école mais pour la dernière année puisqu'elle fera valoir ses droits à la retraite en septembre, elle a en charge le CE1 avec 6 élèves et le CE2 avec 16 élèves, soit en tout 22 élèves.

Les horaires de la classe à Lafitole ont changé du fait des transports scolaires : 8h45 – 11h45 pour le matin et 13h15 – 15h30 l'après midi.

**Marie-Laure BOULANGER** chapeaute les TAP (Temps d'activités périscolaires) : les élèves font de l'informatique avec un intervenant de la cyberbase ou pratiquent du sport avec Bigorra 65. Elle s'occupe aussi du ménage et de la garderie le midi et le soir.

**Marie-Ange GARCIA**, outre les « voyages en bus », gère la cantine (commande des repas, préparation du réfectoire, réchauffage des repas, vaisselle, etc )

### **3 - L'Agence Postale Communale et la bibliothèque : 05 62 37 72 61**

**Mme Sabrina Legrand** est toujours en charge de l'Agence Postale Communale et de la bibliothèque.

Rappel des horaires : **du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30**

Même taux de fréquentation que l'année précédente pour la poste comme la bibliothèque, environ 3 à 5 personnes par jour en moyenne.

Petite nouveauté depuis 2017 pour la bibliothèque : le passage des navettes tous les 2 mois en plus du renouvellement du "stock livre" 2 fois dans l'année. Les habitués peuvent même réserver en ligne ou via mon intermédiaire un ouvrage particulier. Les inscrits sont toujours aussi fidèles. Des thèmes « découvertes » seront proposés régulièrement.

Un stock de livres "nomades" est disponible : ce sont des livres qui sont offerts par la bibliothèque (suite à des dons, doubles exemplaires, ...), libre aux personnes de les rapporter ou pas !

L'atelier qui se déroule 1 fois tous les 15 jours, le mercredi de 14h à 16h a du succès : 6 inscrits en permanence. Les activités sont diverses : bricolage, peinture, couture, confections d'objets décoratifs ... avec en fin d'atelier le café ou le thé gourmand. Il reste de la place pour ceux ou celles qui veulent venir.

#### **4 - La Voirie**

La rue du Carrerot, la rue Lartigue, la rue Carrere deu Mey ont été entièrement goudronnées. Par ailleurs, l'entreprise DESTENAVES est venue traiter les dégradations de plusieurs rues, notamment la rue de la Marlère, la rue Perramon, la rue du Marcade et la rue de la Mourelle en « point à temps ». Ce sont des travaux d'entretien qui permettent aux automobilistes de rouler sur une voie convenable.

D'autres rues (d'intérêt communautaire) ont été rénovées : la rue du lavoir, la place de Pentecôte et la route de Sauveterre. Ces travaux ont été financés par la CCAM.

**Rappel** : L'assemblée de la CCVAM s'est prononcée le 29 juin 2015 pour la compétence « VOIRIE » : « **Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire** ». **L'intérêt communautaire a été attribué aux routes communales supportant le transport scolaire et aux rues inter-communales (route de Sauveterre)**

Quelques travaux sont aussi entrepris sur le RD8 par le Conseil départemental pour stabiliser les bords des fossés.

#### **5 – Les autres travaux**

- **La mairie** : Le bâtiment a été « rajeuni ». Le menuisier M. Delord a refait les volets en bois côté nord, les a posés et a passé une première couche de peinture d'apprêt pour 2940 euros. Ensuite l'entreprise Marquez s'est chargée de la peinture de la façade, des volets, des menuiseries, des briques et pierres hydrofuges pour un montant de 10 257 euros, les couleurs ayant été choisies lors d'un conseil municipal. Enfin, l'entreprise MTSI a fabriqué pour 2980 euros une marquise qui permet de protéger les administrés devant la porte d'entrée. Elle a également placé pour 1055 euros notre devise « Liberté, Egalité, Fraternité », ce qui manquait à notre bâtiment. Il reste à placer le mot MAIRIE.



*Voici notre nouvelle mairie et sa porte d'entrée*

L'intérieur a aussi fait peau neuve : le couloir, le secrétariat et le bureau du maire ont été repeints dans une teinte claire.

• **La sacristie** : C'est l'entreprise Lamoureux qui a réhabilité le toit et le sous plafond de la sacristie de l'église pour 6257 euros. De même, les infiltrations à l'entrée de l'église et du toit de l'école ont été également traitées. La murette et le portail d'entrée du vieux cimetière ont été repeints par notre nouvel employé communal.



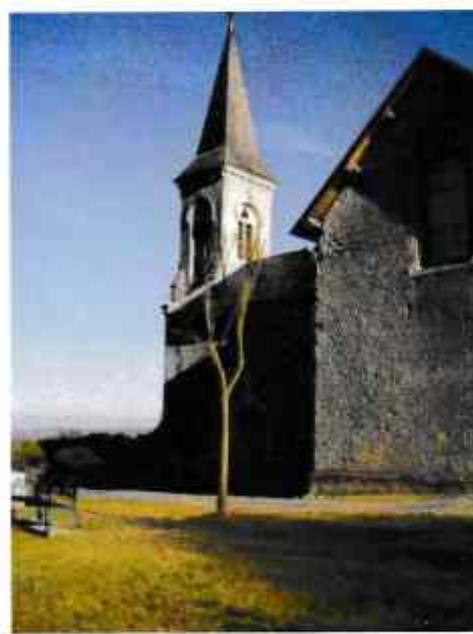
*Le toit de la sacristie*



*La sacristie, le columbarium et le banc*

D'autre part, un « arbre de la liberté » a été planté : il s'agit d'un érable du Japon en remplacement du sapin d'Andalousie déraciné lors du passage de la tempête Klaus en janvier 2009.

*L'érable à son arrivée, tenu par le tracteur et l'érable planté devant l'église*



## **6 - La sécurité**

Nous rappelons qu'une commission de sécurité regroupant la municipalité, le conseil départemental, la gendarmerie ainsi que la sécurité civile ont essayé de réduire la vitesse sur les deux routes départementales qui traversent notre village. Un panneau STOP a été installé sur le RD8 pour que les automobilistes s'arrêtent, le but étant de réduire la vitesse sur cet axe. Or, cette obligation n'est pas respectée. Les services de gendarmerie ont été informés de cet état de fait....

**«Nous rappelons qu'il est important de respecter la signalisation, notamment le STOP et que la vitesse est limitée en agglomération à 50 km/heure »**

Un radar pédagogique est envisagé pour rappeler que la vitesse est limitée.

Autre mesure de sécurité : un défibrillateur a été mis en place au Complexe sportif. Cet appareil nous a été offert par les assurances Groupama. Une dizaine de personnes ont suivi une initiation aux premiers gestes de secourisme.

## **7 - Le Complexe Sportif**

L'agrandissement d'une salle de rangement a été réalisé au complexe sportif. Ce local extérieur de 2,5m sur 8m, est dans le prolongement du local déjà existant. Il permet de ranger les tables, les chaises et l'estrade qui prennent beaucoup de place. Cela a un autre avantage, celui de concevoir par la suite un espace cuisine plus fonctionnel (sans en faire une professionnelle). Le coût est de 8000 euros et les travaux ont été effectués par l'entreprise Bazerque.



*La nouvelle salle de rangement agrandie*



D'autre part, des panneaux de basket ont été installés près du complexe pour permettre aux jeunes de venir jouer.

Mme Christine LABAN, notre secrétaire de mairie, en est la régisseuse. Elle encaisse le produit des locations (12€ l'heure). Jean Luc POSTERLE, régisseur adjoint, gère le planning des locations.

Le tournoi de pelote qui a commencé en septembre 2017 regroupe 124 équipes. Les finales ont eu lieu le 13 janvier mais aucun Lafitolais n'a gagné.

Les locations et le tournoi ont généré une recette brute de 17 958 euros

A noter : L'école de pelote, composée d'une trentaine d'enfants, est assurée par le club de Vic-en-Bigorre le mercredi après-midi de 14h à 16h et le samedi matin de 10h à 12h. Les enfants intéressés peuvent se renseigner auprès de M. Daulon Tél : 06 86 03 58 00

## **8 – La Forêt**

Un programme de coupe de bois a été proposé par l'ONF, Office national des Forêts : une coupe d'éclaircissage de 43 arbres (chênes, frênes et 2 peupliers) sur la parcelle 3 pour 174 m<sup>3</sup> de bois de chauffage, une coupe de 61 m<sup>3</sup> dans la parcelle 1 et une autre coupe d'éclaircissage sur la parcelle 12 (chênes sur les bords de l'Adour) pour du bois de chauffage. Pour réaliser ce travail dans de bonnes conditions, la municipalité a passé une convention avec le lycée agricole de Vic-en-Bigorre afin d'organiser « un chantier école ». En une semaine et demie, 100 stères ont été débités.

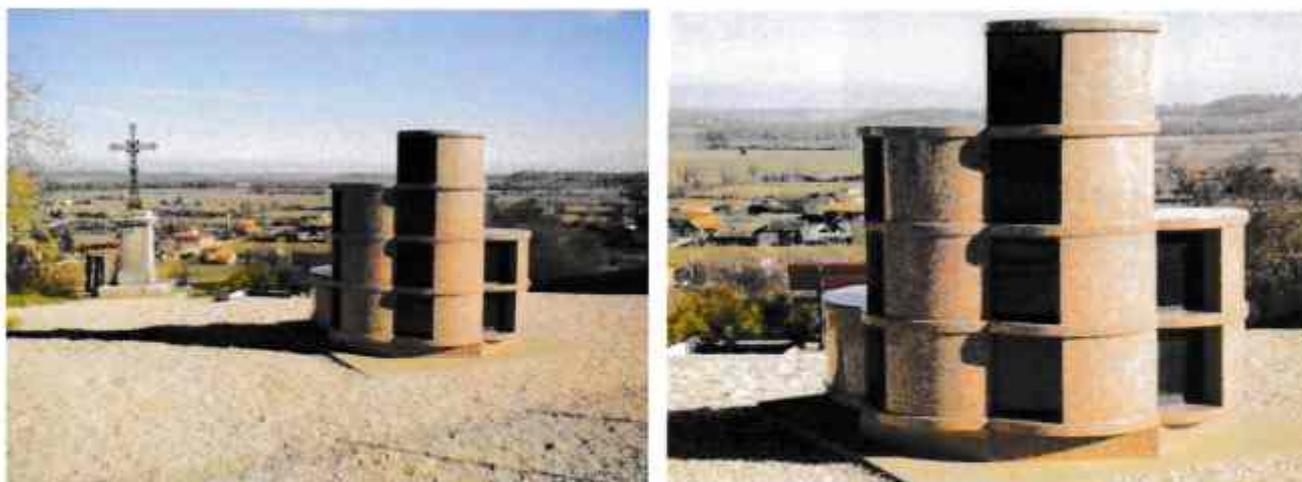
Comme chaque année, il a été mis une dizaine de lots de bois sur pied pour les affouagistes locaux.

## **9 - Le cimetière**

Les travaux sur le nouveau cimetière ont été terminés : il manquait une clôture bois et fer pour sécuriser le bas du cimetière afin d'empêcher toute chute.



En ce qui concerne le vieux cimetière, les travaux d'aménagement du site ont démarré en 2016 par la récupération des tombes, l'agrandissement de l'entrée, l'abattage et le nettoyage des arbres. Les travaux de terrassement se sont poursuivis avec l'installation d'un columbarium, d'un jardin du souvenir, d'un banc pour un coût de 7570 euros. Des plantations d'arbustes ainsi que l'ensemencement d'une jachère fleurie seront réalisés ce mois de février.



*Le columbarium installé dans l'ancien cimetière avec une belle vue sur la campagne lafitolaise.*

## **10 - La communauté des Communes Adour Madiran ( CCAM )**

Le maire et le premier adjoint M. GUESDON sont nos deux représentants à la CCAM. Le conseil communautaire est composé de 99 membres.

De nouvelles compétences ont été approuvées en matière d'aménagement de l'espace, de protection et de mise en valeur de l'environnement et d'accessibilité.

Nous rappelons que la compétence école entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015 sur les anciennes communautés CCVAM et CARA s'exerce désormais sur toutes les écoles du territoire de la CCAM.

En matière de voirie, la CCAM s'occupe depuis 2016 de la voirie d'intérêt communautaire, c'est-à-dire de la création, de l'aménagement et de l'entretien de la voirie d'intérêt communautaire.

La compétence Santé a donné quelques satisfactions puisqu'elle a permis à un médecin généraliste, une dentiste, une ostéopathe de s'installer sur le groupe médical de Maubourguet. Une autre généraliste devrait à s'y installer à mi-temps dès ce printemps.

Pour la compétence Urbanisme, un document de planification et d'utilisation des sols est en cours d'étude. C'est un PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal). Il viendra remplacer notre POS actuel qui deviendra caduc au 31 décembre 2019.

En 2018, la gestion des milieux aquatiques et des inondations (GEMAPI) est une compétence obligatoire des communautés de communes et donc de la notre CCAM.

Le calendrier du transfert des compétences est progressif et il faudra beaucoup de discussions et de diplomatie afin de s'entendre pour harmoniser le territoire.

## **11 - Val d'Adour Environnement**



Val d'Adour Environnement (VAE) est un établissement public intercommunal qui regroupe cinq communautés de communes pour 84 communes et 28939 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Il assure la collecte et la gestion des déchets ménagers.

Vous avez été informés qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, la redevance incitative entre en vigueur sur le territoire de la Communauté de Communes Adour Madiran. Il s'agit d'inciter les usagers à réduire le volume des ordures ménagères produites, de mieux trier les déchets et d'établir une facturation basée sur le service rendu : collecte des ordures ménagères, emballages, papier et verre collectés dans des conteneurs derrière le complexe, accès et fonctionnement des déchetteries, tout cela correspond à la part fixe que nous allons payer.

La facture du service d'enlèvement des déchets se compose d'une partie fixe, un abonnement pour 12 levées (une par mois) et une partie variable en fonction du nombre de présentations du bac. Vous avez reçu pour cela une lettre vous indiquant une estimation du prix à payer dorénavant. La présentation du bac jaune n'est pas facturée.

Depuis le 3 juillet 2017, les ordures ménagères de Val d'Adour Environnement sont traitées par incinération sur le site de Pau-Lescar géré par la société Béarn Environnement. Elles étaient auparavant mises en décharge à Montech (Tarn-et-Garonne). Nos déchets ne sont plus mis en décharge mais font l'objet d'une valorisation énergétique.

Pensez au compostage de certains déchets et éviter l'achat de produits emballés !

N'oubliez pas de signaler à VAE tout changement.

Attention ! Il ne faut pas brûler les déchets sous peine d'une amende de 450 euros. Il ne faut pas les jeter dans la nature sous peine d'une amende de 1500 euros, 3000 euros en cas de récidive.

# *Etat Civil*

## ***Carnet Blanc***

John RAWLINGS et Lorraine TURLEY le 16 décembre 2017

## ***Carnet rose ou bleu***

Lou PERE née le 23 avril 2017

Nicolas DULOUT né le 27 mai 2017

Amaya BRETON née le 3 juillet 2017

Oïhana CASTERA née le 11 juillet 2017

Mia VIALADE née le 19 septembre 2017

Aaron GARO né le 1<sup>er</sup> novembre 2017

## ***Carnet Noir***

Roger BERNA le 4 février 2017

Michèle BERNON le 6 mars 2017

Louise NERESSY née DULOUT le 7 mars 2017

Maria d'ABBADIE DE NODREST le 8 mai 2017

Elise ARMAIGNAC veuve VIGNOLO le 19 juin 2017

Maurice POQUE le 10 octobre 2017

Jean DABAT le 24 octobre 2017

# Informations diverses

1 - Il est rappelé aux agriculteurs que les bouches d'arrosage situées en bordure de parcelles doivent être suffisamment repérables (jalon de couleur ou autres...) afin que l'épareuse ne les détruise pas. Dans le cas d'une insuffisance de repérage, la destruction n'est pas prise en charge par l'assurance de l'entreprise de débroussaillage.

2 - Les archives départementales des Hautes Pyrénées poursuivent la numérisation d'un certain nombre de documents présentant un intérêt pour l'histoire des communes. Vous pouvez déjà consulter certains documents sur le site : [www.archivesenligne65.fr](http://www.archivesenligne65.fr)

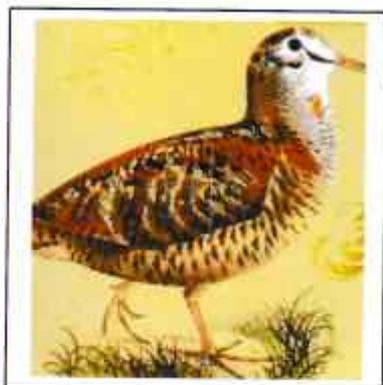
### 3 - l'Opération programmée d'amélioration de l'Habitat (OPAH)

Cette opération se poursuit encore. Vous pouvez bénéficier d'aides financières pour réaliser des travaux d'amélioration de l'habitat. L'OPAH cible particulièrement l'amélioration de la maîtrise de l'énergie des habitations, l'adaptation des logements pour les personnes âgées ou handicapées, la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé.

Le cabinet ALTAÏR peut vous apporter un conseil personnalisé et gratuit sur chaque projet. Il reçoit sans rendez-vous à la mairie de Maubourguet le premier et troisième jeudi de chaque mois de 9h à 11h. Vous pouvez vous renseigner au numéro suivant : 05 62 93 07 40

# Manifestations 2017

### 1 - Le repas de la chasse



La société de chasse qui compte une trentaine de chasseurs organise tous les ans un repas à la salle des fêtes, repas qui est ouvert à tout le monde. Cette année, il a eu lieu le samedi 8 avril avec un menu pantagruélique : garbure, cœur de merlu sauce normande, civet de sanglier, rôti de sanglier avec sa garniture de légumes, salade, fromage, profiteroles au chocolat et café. Le repas était arrosé de différents vins de la région.

A vos fourchettes ! Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous cette année au repas qui aura sans doute lieu à la même époque. Vous recevrez un carton d'invitation dans votre boîte aux lettres.

Cette société de chasse organise des battues aux nuisibles. Elle participe aussi au loto de l'école en offrant des morceaux de chevreuils aux gagnants.

## **2 - La fête du village le week-end de Pentecôte**

Elle s'est déroulée le samedi 3 juin et le dimanche 4 juin 2017 par une météo exécrable pour un mois de juin : temps gris, pluvieux et froid.

Le samedi après midi avait lieu le concours de pétanque tandis que les enfants préféraient s'amuser aux jeux proposés malgré le temps incertain et la fraîcheur des températures. Le soir, le bal était animé par Podium Arizona.

Le lendemain, malgré le temps gris mais sans pluie, la sérénade a parcouru le village. Les jeunes du village ont circulé avec le tracteur tout en jouant de la musique. L'accueil des Lafitolais est toujours sympathique et nous les en remercions.



*La sérénade passant à la Part Darré*

En fin de soirée, la population s'est regroupée dans la salle des fêtes autour d'un apéritif « tapas » tout en écoutant le concert d'Occytania, mais à cause d'une météo bien trop froide, certains ont préféré rester au chaud chez eux.

## **3 - Le spectacle équestre du Galop Lafitolais**

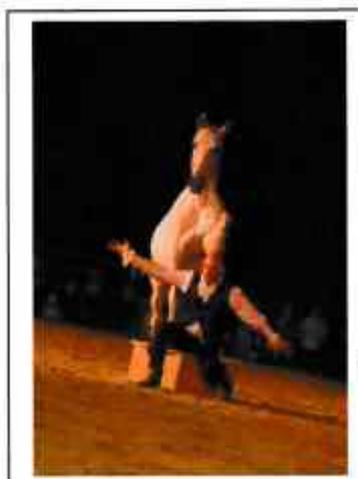
**La passion du dressage** (Fabrice et ses chevaux andalous), **la danse** : le flamenco (Caro professeur de flamenco), Emma passionnée par **la voltige**, Jimmy : (**cracheur de feu**), Maeva (**danse**), Mickaël (**cracheur de feu**) ont eu la riche idée de mélanger leur passion pour former une troupe spectaculaire « Caval'y Fuego » alliant finesse, poésie, performance sportive, musique, danse, feu, tir à l'arc pour le plaisir des spectateurs.

**Belle et chaude soirée que ce 10 juin 2017 à Lafitole** pour leur spectacle local qui a réuni 400 personnes avec un public, composé de beaucoup de Lafitolais, enthousiasmés par la qualité et la performance des acteurs, amateurs et bénévoles. Une heure et demie de spectacle : mélange d'art équestre avec Fabrice, de chant avec la voix posée et puissante d'Anna Jorg, de charme avec la danse de Carolina et une touche d'action avec la voltige cosaque d'Emma sur sa jument. Un plus original, plein de tendresse avec Maléa Landi et son âne « Peppeur », son cheval aveugle « Diego ». Le tout sous un ciel étoilé et radieux, une bodega très animée par Fiesta Flamenca et le groupe « le coin des anges ». Bref une très belle soirée remerciée par de vifs encouragements et félicitations de la foule.

#### **« Caval'y Fuego » les créateurs lafitolais enflamment EQUESTRIA.**

Etre sélectionné pour « **Equestria** », un concours de niveau national, représentait déjà une performance pour Fabrice, car sa passion du dressage reste un loisir. Durant les cinq jours avec trois représentations par jour, Fabrice, meneur de la troupe, a réussi à littéralement embraser le public au travers de différents numéros mélangeant dressage ibérique à la « garrocha »(perche ou lance), danse flamenco avec Caro et voltige avec Emma, le tout accompagné d'un cocktail de jonglerie et cracheur de feu.

La troupe a obtenu sa place parmi les 8 meilleurs finalistes. Ceci est une véritable récompense qui reflète tout le travail et la passion accomplis au milieu d'adversaires et d'artistes venus de toute la France et de Belgique.



**La troupe prévoit un nouveau spectacle pour le 09 Juin 2018 ainsi que l'ouverture d'un cabaret équestre durant l'été.**

#### **4 – L'association La Ronde lafitolaise**

Le 18 juin 2017, deuxième tour des élections législatives et troisième édition de la Ronde lafitolaise !

Pour cette troisième édition, la Ronde lafitolaise a encore réuni avec succès sous une chaleur torride 132 coureurs et marcheurs de toutes catégories de différents clubs de la région. Le parcours technique et vallonné ainsi que l'accueil lafitolais sont toujours autant appréciés par les participants. Cette course est inscrite au calendrier départemental des courses hors stade.

L'association « La Ronde lafitolaise » remercie les grands sponsors de cette course dont les principaux sont les Etablissements Casaus de Maubourguet, Super U, Optique Kris Odos et la mairie de Lafitole.

Un grand merci aux bénévoles du village et d'ailleurs qui se sont investis.

Bravo aux coureurs et aux marcheurs, hommes et femmes de Lafitole qui se sont illustrés dans cette manifestation.

Entraînez-vous cet hiver car la 4<sup>e</sup> édition aura lieu le 17 juin 2018 avec un changement de parcours et une course de 15 km !

Autre activité de l'association, le 1er dimanche de chaque mois est organisée une marche conviviale dans le village sans obligation d'inscription : vient qui veut marcher pour le plaisir d'être ensemble sur des parcours à la portée de tous, de 7 à 77 ans. Un calendrier est affiché au complexe et à la mairie pour connaître les dates.

Pour tous renseignements, s'adresser à **Patrice BACARRISSE : 06 31 00 84 06**



*Le départ*



*Pendant la course*



*Le ravitaillement*

## **5 – Le repas de la convivialité**

Depuis deux ans, le repas de la convivialité se déroule dans la salle des fêtes car les peupliers plantés au bord de l'Adour ne donnent pas assez d'ombre. Le dimanche 3 septembre 2017, par une journée agréable, quelque cent personnes sont venues prendre l'apéritif puis déguster un repas au complexe sportif. Au menu : melon, pâté basque, paella, fromage et confiture, tarte aux pommes et café.

Merci à toutes les personnes qui ont permis la réalisation de cette journée.



*Aimée et notre conseillère Nicole à la caisse*



*La paella en train de cuire*



*L'apéritif*



*Le repas*

## **6 – Commémoration du 11 novembre 2017**

Comme chaque année, nous rendons hommage aux soldats de la Première Guerre mondiale qui sont tombés au champ d'honneur. Ce samedi 11 novembre, Monsieur le Maire a déposé une gerbe sous le regard d'anciens légionnaires et de quelques personnes. Après la lecture de la lettre du ministre, la minute de silence et la sonnerie aux morts, la cérémonie s'est terminée par la Marseillaise.

Un vin d'honneur a été offert par la mairie pour clôturer cette commémoration.



*Le dépôt de gerbe par M. le Maire*



*Les anciens légionnaires au garde à vous*

## **7 - Le repas des aînés**

Le dimanche 17 décembre 2017, nos anciens ont pu déguster un succulent repas organisé par la municipalité à la salle des fêtes : apéritif et mises en bouche, velouté de pois cassés, saumon sur lit de poireaux accompagné d'une sauce safran, aiguillettes au foie gras sauce Pacherenc accompagné d'un flan de carottes et d'un gratin de girolles, fromage de brebis et sa confiture de griottes accompagné de salade, café gourmand.

Il est à noter que nos aînés les plus âgés ont été rejoints par quelques « jeunes anciens » qui ont apprécié ce délicieux menu servi sur de belles nappes rouges décorées. Nous espérons que l'an prochain d'autres personnes ayant atteint l'âge de 65 ans se joindront pour partager un moment festif.

Le repas a été émaillé de chansons populaires plutôt anciennes comme *Mon Amant de Saint Jean* ou *La Java bleue* interprétées par une association les **Croques-Lunes** installée à Tostat. Un homme chantait des vieilles ritournelles pendant qu'un autre l'accompagnait avec un orgue de barbarie.

Merci à tous ceux qui ont participé à la préparation de ce repas afin de rendre cette journée agréable pour nos anciens.



*Une jolie décoration, une animation « rétro » avec l'orgue de barbarie organisée par une équipe souriante et dynamique ...*

*...pour un public d'anciens et de « jeunes anciens » !*



## 8 - Les vœux du Maire

Le 7 janvier 2017, la population lafitolaise est venue à cette cérémonie des vœux qui devient une habitude ancrée dans nos traditions depuis quelques années. En présence des personnalités invitées, Monsieur le Maire a rendu hommage à un ami François Fortassin, ancien président du Conseil général et sénateur, décédé en mai, qui a beaucoup oeuvré pour notre commune.



Puis, il a remercié toutes les personnes qui travaillent pour le bien-être des Lafitolais et a fait le bilan de l'équipe municipale et de la Communauté des Communes. **Monsieur Frédéric Ré, président de la CCAM**, a rappelé les différentes compétences comme le secteur scolaire et périscolaire, la santé, l'environnement dont les décisions ont une incidence sur notre territoire.

Le maire a terminé en présentant ses vœux de bonheur et de santé à ceux qui étaient présents sans oublier les absents qui n'avaient pu assister à cette soirée. Il nous a incités à sourire, à offrir de la joie à tout notre entourage en citant une phrase de **Voltaire** :

*"Le sourire fait fondre la glace, installe la confiance et guérit les blessures, c'est la clef des relations humaines sincères."*

Ensuite, le public a partagé l'apéritif dînatoire et a dégusté une immense galette des rois dans une ambiance très conviviale.

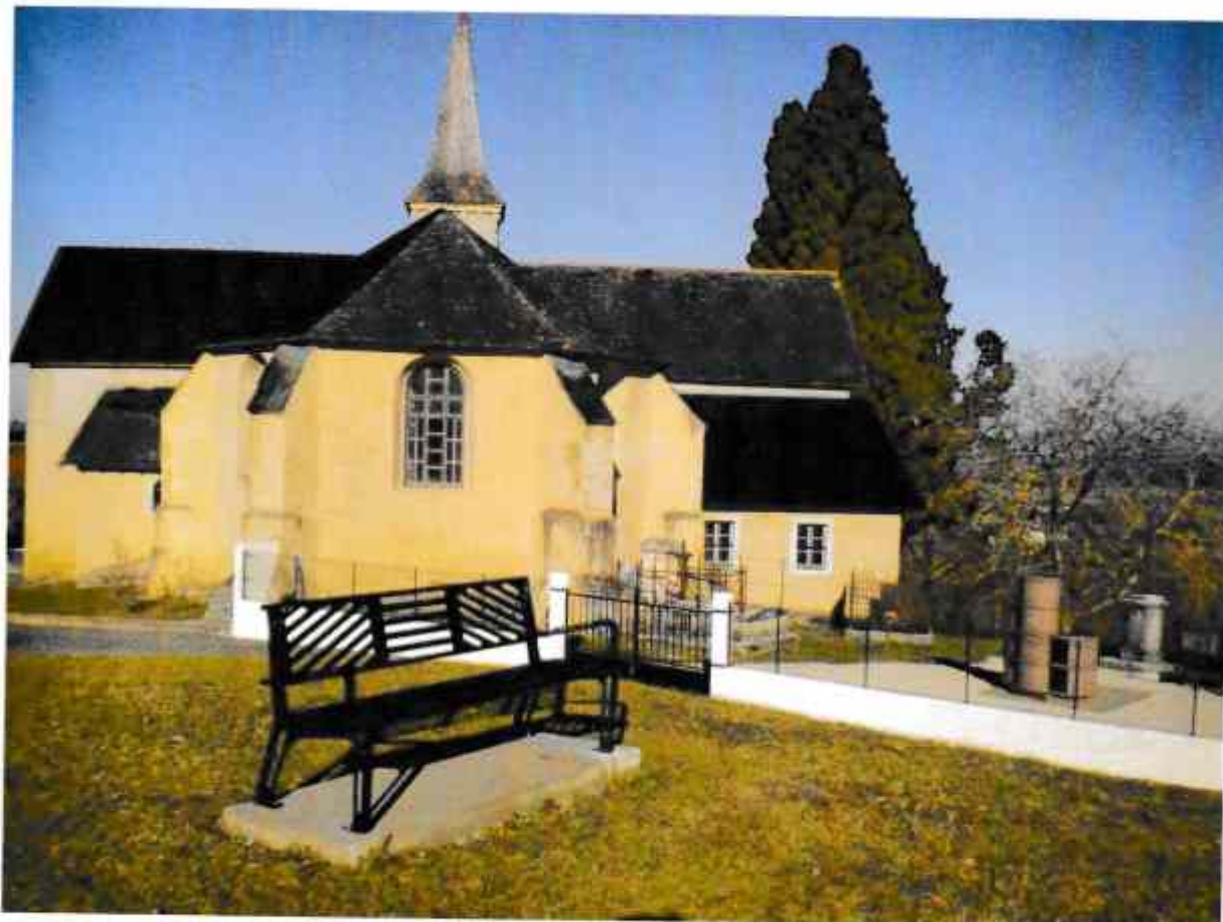


*Nos conseillères Nadine et Natacha en train de couper l'énorme galette*

*Nadine et M. le Maire couronné après avoir eu la fève*



*L'église avec le columbarium, le toit de la sacristie refait et le banc installé au sommet de la côte*



Quelle belle vue pour ceux et celles qui viendront s'asseoir sur ce banc !